



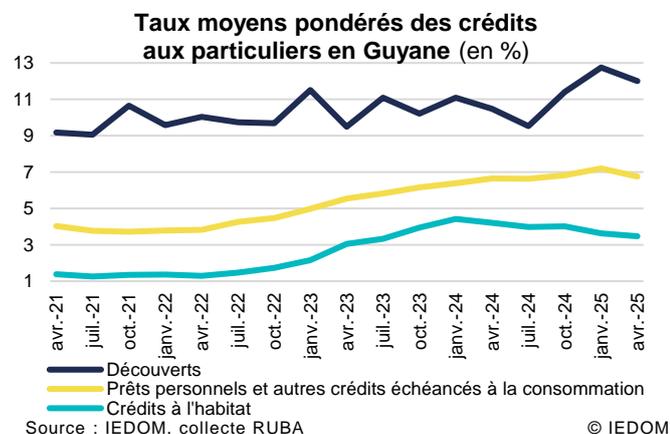
CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux particuliers
Guyane 2^e trimestre 2025

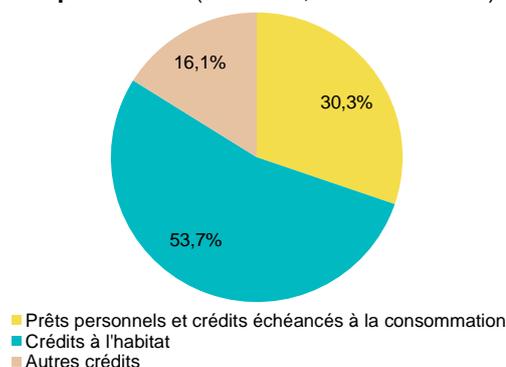
L'ensemble des taux des crédits aux particuliers s'inscrit en baisse

- S'établissant à 3,48 % au deuxième trimestre 2025, les taux des **crédits à l'habitat** sont à nouveau en recul. Ils diminuent de 15 points de base (pdb) sur 3 mois et de 72 pdb sur 12 mois. Ils suivent ainsi la tendance nationale, dont les taux des crédits à l'habitat baissent de 12 pdb sur 3 mois pour s'établir 3,01 %.
- De la même manière, les taux pratiqués sur les **découverts** sont en baisse sur le trimestre, diminuant de 75 pdb sur 3 mois. En revanche, ils continuent de progresser de manière significative sur un an, augmentant de 153 pdb. Ils s'établissent à 12,00 % au deuxième trimestre 2025. Au niveau national, les taux pratiqués sur les découverts s'établissent au deuxième trimestre 2025 à 7,45 %.
- Enfin, les taux des **prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** fléchissent, se contractant de 44 pdb sur 3 mois. Ils s'établissent à 6,76 %, ce qui correspond à une hausse de 12 pdb sur un an. Au niveau national, les taux continuent d'être stables et s'élèvent à 6,43 % au deuxième trimestre 2025.

Caractéristiques des nouveaux crédits



Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)

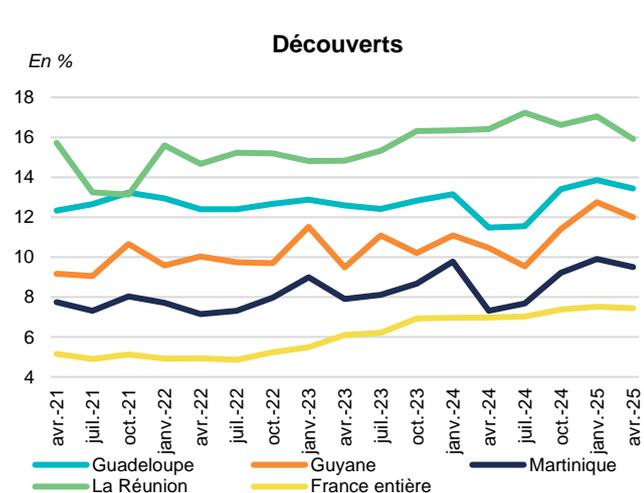


Taux moyens débiteurs en %

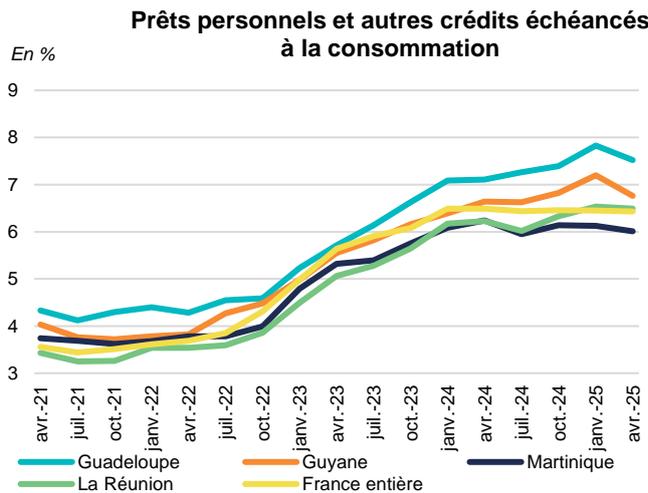
		Avr.-24	Juil.-24	Oct.-24	Jan.-25	Avr.-25	Variations (en pdb)	
							1 an	1 trim
Guyane	Découverts	10,47	9,53	11,41	12,75	12,00	153	-75
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,64	6,63	6,82	7,20	6,76	12	-44
	Prêts immobiliers	4,20	3,98	4,02	3,63	3,48	-72	-15
France entière	Découverts	6,98	7,03	7,38	7,52	7,45	47	-7
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,49	6,44	6,46	6,45	6,43	-6	-2
	Prêts immobiliers	3,51	3,42	3,28	3,13	3,01	-50	-12

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA.

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

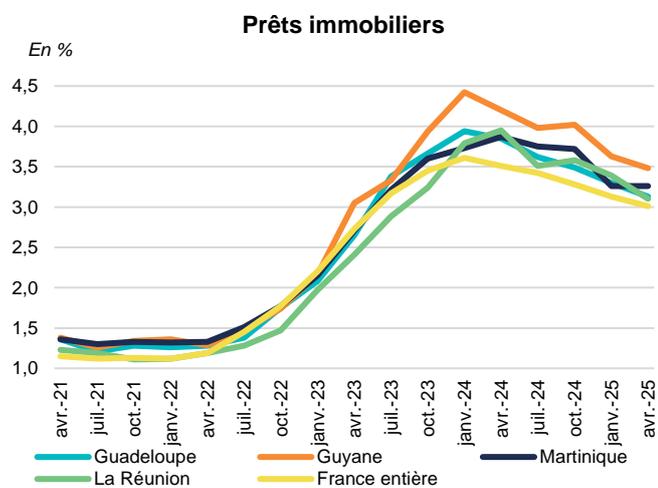


Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



©Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM



Sources: IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : R. ELBEZ ■ Responsable de la rédaction : R. ELBEZ

Rédaction : F. OLLIVIER ■ Éditeur : IEDOM